POUR LES

CASIERS FERMÉS

CETTE lampe élégante dissimule dans son pied trois boîtes pour mettre les cigarettes et un cendrier. Lorsque tout est fermé, le pied en bois dur donne l'impression d'un cylindre muni de rainures décoratives, mais si l'on déplace les segments vers la droite ou vers la gauche, on aperçoit les casiers à cigarettes et, en bas, le cendrier. Ce type de lampe peut servir également à cacher des bijoux et de l'argent. On tourne les 5 pièces d'égal diamètre dans un bois de noyer ou d'érable choisi comme le montre la figure 1. On arrondit les angles et lorsque la pièce est encore sur le tour, on vernit au tampon la partie extérieure seule. Cette opération se fait au moyen d'un tampon d'étoffe que l'on humecte d'un mélange d'huile et de gomme laque et que l'on applique sur la pièce en rotation. Le frottement produit un beau poli qui s'améliore par la répétition du traitement.

Ensuite, coller un disque de bois sur le fond de chacun des 4 compartiments inférieurs après avoir mis une feuille de papier entre les pièces afin de pouvoir les séparer facilement.

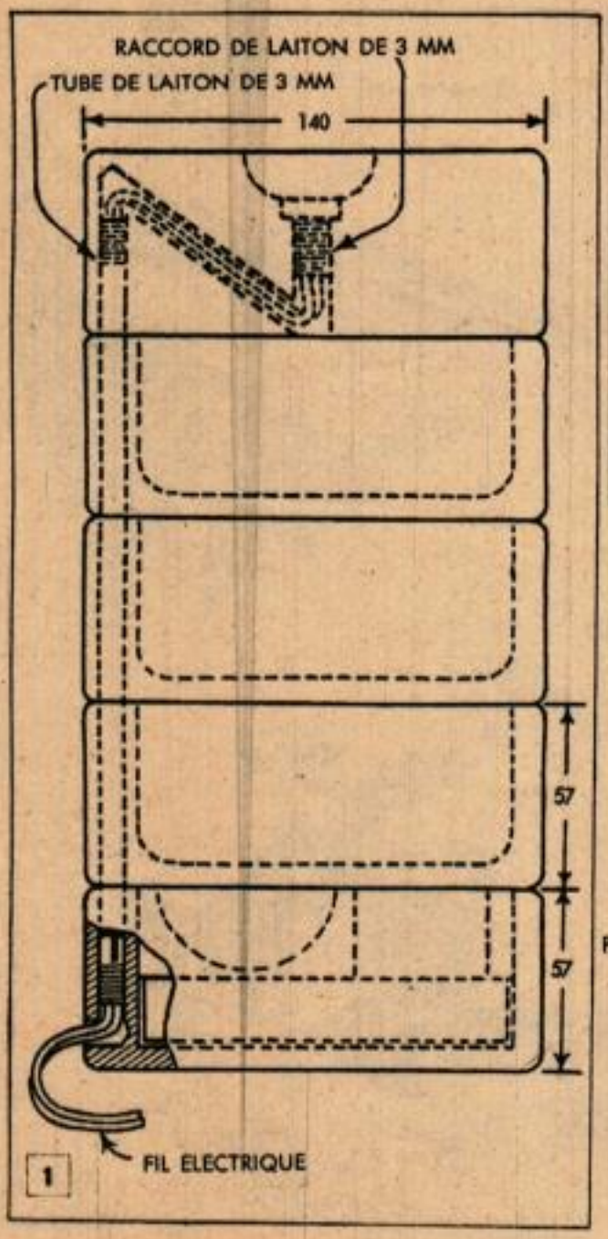

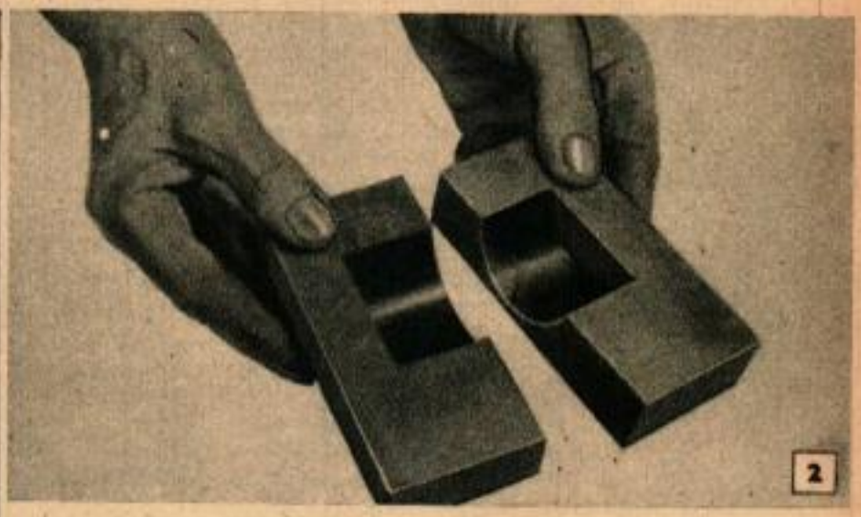

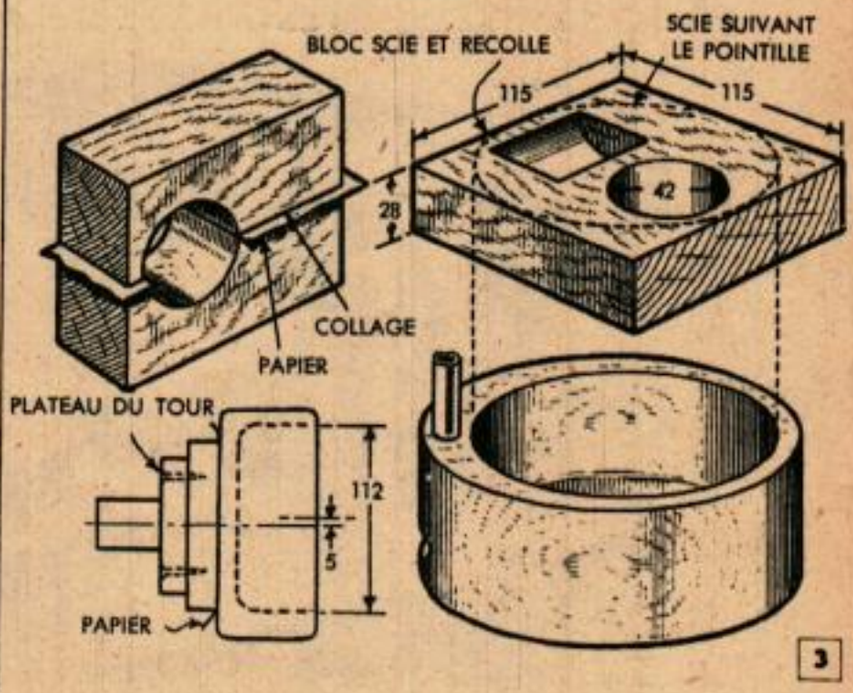

FUMEURS

Monter chacun de ces cylindres sur le plateau du tour en vissant le disque de bois avec une excentricité de 5 mm et creuser le logement intérieur au diamètre indiqué par la figure 3. Dans le prototype, la profondeur était de 48 mm, mais il est évident qu'on peut la faire varier à volonté, selon les dimensions que l'on désire donner à l'ensemble. On remarquera que les 3 premières boîtes ont un fond qui présente un arrondi sur la paroi intérieure, alors que la dernière est creusée à angle vif, afin de permettre l'introduction d'un cendrier en métal. La boîte constituant le cendrier possède une sorte de couvercle qui s'emboîte sur la partie supérieure. Elle comporte une case pour mettre des allumettes et un trou communiquant avec la partie inférieure afin de laisser passer les cendres (fig. 3). Ce couvercle est fait avec 2 petits blocs de bois dur de 28 × 56 × 112. On les colle après interposition d'une feuille de papier, comme le montre le croquis, ce qui donne un bloc de 56 × 56 × 112, on fait alors le logement des allumettes en perçant un trou borgne de 35 mm de diamètre, profondeur 32 dont le bord est au moins à 12 mm de celui du bloc. Le centre de ce trou doit être exactement sur la ligne de collage. On sépare alors les 2 blocs et l'on obtient le résultat de la photo 2. Il ne reste plus qu'à coller définitivement les 2 parties pour avoir le couvercle. On perce alors le trou de 42 pour laisser tomber les cendres; on scie le plateau pour avoir le couvercle circulaire indiqué par le pointillé de la figure 3. On peut, si on le désire, supprimer ce dispositif et faire le compartiment du bas semblable aux trois autres. Pour faire l'articulation, percer un trou d'axe dans la partie la plus épaisse de chacun des 4 compartiments, en veillant à ne faire qu'un trou borgne dans celui du bas et celui du haut, ce trou borgne étant d'ailleurs légèrement plus petit en diamètre que les

CASIERS OUVERTS

3 trous de part en part des compartiments intermédiaires. Ces trous borgnes doivent servir à visser les extrémités filetées d'une tige creuse de laiton de 3 mm intérieur. Pour avoir un alignement parfait des trous, il faut tenir ensemble les 3 compartiments intermédiaires (rouleau de papier tout autour) et percer les 3 trous d'un seul coup, puis on se sert de l'un de ces compartiments comme gabarit pour percer les trous borgnes. La fig. 1 montre les trous à percer dans le compartiment du bas pour l'arrivée du fil électrique et dans le compartiment du haut pour la fixation de la lampe. Il ne reste plus qu'à faire passer le fil électrique dans le tube en laiton en s'aidant d'un fil de fer dont l'extrémité est en forme de crochet.